

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Gendarmerie et police nationales veillent sur les logements laissés vacants durant les congés. Pour limiter les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances, quelques conseils à suivre.

Une démarche obligatoire

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. En votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end. Ces rondes sont dissuasives pour les cambrioleurs potentiels.

Quelques conseils de bon sens

Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Deux solutions: le faire relever régulièrement par une personne de confiance ou le faire renvoyer automatiquement par les services postaux sur votre lieu de villégiature.

Fermer correctement fenêtres et volets. Donner l'illusion que votre habitation est occupée, en faisant régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. Une prise de type minuteur peut permettre d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement. Vérifier le bon état des serrures et verrous. Renvoyer les communications téléphoniques vers tiers.

Ne pas laisser de sommes d'argent importantes au domicile. Mettre les bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Les répertorier et photographier. Les faire évaluer par un expert et prendre tout renseignement utile pour les faire protéger.

Ne tentez pas les pickpockets

Garez-vous dans un lieu éclairé. Ne laissez pas à l'intérieur de votre véhicule des sacs à mains, objets de valeur, téléphones portables, caméscope, cartes bancaires, chéquiers, et tout ce qui pourrait susciter la convoitise. N'oubliez pas de fermer les vitres, même sous une forte chaleur. Verrouillez les portes de votre voiture, bloquez le volant, enlevez votre autoradio ou la façade de celui-ci.

N'oubliez pas de couper le contact lorsque vous descendez de votre véhicule, même pour quelques instants pour donner, par exemple, un renseignement à une tierce personne ou lors d'un accrochage avec un véhicule qui vous aurait percuté.

Fermez votre location avant votre départ à la plage. Évitez également de dormir fenêtres ouvertes la nuit, même si votre chambre à coucher est située aux étages supérieurs d'un immeuble.

Gardez sur vous vos moyens de paiement, clés de véhicule, téléphones, etc. Si vous prenez vos repas dans le jardin, veillez à fermer les fenêtres et la porte d'entrée de votre logement et ne laissez pas les clés de votre véhicule à l'entrée.

Bonnes vacances !

La gendarmerie et la police mettent à votre disposition un formulaire vous permettant de signaler votre départ en vacances. Vous le trouverez en annexe de cet article.

Cet imprimé doit être complété et déposé à la brigade de gendarmerie ou au commissariat de votre lieu de résidence où vous devrez justifier de votre identité et de votre domicile.

